



1^{er} Lee Trail Run

Règlement de la course

Article 1: ORGANISATION

En coopération avec l'Office Régional du Tourisme Éislek, le **Cercle d'Athlétisme de la Porte des Ardennes** organise en date du 20 juillet 2019 le **1^{er} Lee Trail Run**. Ceci sur les tracées du Lee Trail qui fait partie de l'Escapardenne, labélisé « Leading Quality Trails - Best of Europe » par la FERP.

Article 2: LES PARCOURS

Le participant peut choisir entre deux parcours :

- 1) Michelau -> Ettelbruck : +/- 16 Km
- 2) Goebelsmuehle -> Ettelbruck : +/- 33 Km

Le parcours 1, de Michelau à Ettelbruck,

compte pour **le championnat national du trail court**.

Article 3: CONDITIONS D'ADMISSION

Les courses sont ouvertes à tout le monde, licencié(e)s ou non, suivant les critères d'âge suivants:

- +/- 16 Km : né(e) en 2004 ou avant
- +/- 33 Km : né(e) en 2001 ou avant

Article 4: LES INSCRIPTIONS

L'inscription online est possible sur le site www.capa.lu jusqu'au 17 juillet 2019.

L'inscription devient valable par virement (CCPLLULL IBAN LU57 1111 0737 7757 0000)

des frais d'inscription :

- 20 € pour les 16 Km
- 25 € pour les 33 Km

Le retrait des dossards et les inscriptions tardives sont possibles à l'intérieur de la gare :

- Vendredi, le 19 juillet 2019 entre 18:00 et 20:00 heures.

Inscriptions tardives : supplément 3€

- Samedi, le 20 juillet 2019 entre 7:30 et 9:30 heures.

Inscriptions tardives : supplément 5€

Le paiement des frais d'inscription donne droit au transport vers le départ, à la consigne au départ, aux ravitaillements sur le parcours, à un cadeau, à un repas chaud après la course et à d'autres prestations.

Un remboursement ne peut se faire que sur présentation d'un certificat médical en retenant 5€ pour frais administratifs.

Article 5: DÉPART

Le départ fictif est à 9:45 heures à la gare d'Ettelbruck en train CFL soit pour la gare de Michelau ou soit pour la gare de Goebelsmuehle. Le départ des deux courses est à 10:15 heures aux gares respectives.

Article 6: CHRONOMÉTRAGE

Les courses seront chronométrées manuellement.

Article 7: BALISAGE

Le chemin est marqué par le signe du Lee Trail  et par des traits blancs par terre.

Article 8: ASSISTANCE

Les postes de ravitaillement sont repartis sur le parcours comme suit:

- Course de 16 Km : 2 ravitaillements et à l'arrivée.
- Course de 33 Km : 5 ravitaillements et à l'arrivée.

L'arrivée est dans la cour du Lycée Technique Agricole (LTA) et les vestiaires et douches se trouvent dans le centre sportif du Lycée Technique d'Ettelbruck (LTETT).

Article 9: SÉCURITÉ

Étant donné que le trajet traverse ou longe les voies publiques, le respect du « **Code de la Route** » est une obligation. Il est interdit de quitter les parcours balisés. En cas de problèmes les coureurs peuvent à tout moment contacter les organisateurs (621 62 22 78 ou 621 27 15 27), médecin et ambulance sont assurés, mais dû aux difficultés locales de terrain le temps d'intervention peut varier considérablement.

En cas d'abandon, les coureurs sont priés de suivre le parcours jusqu'au prochain point de ravitaillement pour y remettre le dossard. Ici il y aura la possibilité d'être ramené à l'arrivée.

Article 10: LIMITES DE TEMPS

Le tableau ci-dessous renseigne les temps de passage approximatifs. Après le temps de passage des « derniers » de cette liste, le ravitaillement n'est plus garanti et les concurrents peuvent poursuivre le parcours sans pouvoir bénéficier du soutien de l'organisateur.

Goebelsmuehle -> Ettelbruck				Michelau -> Ettelbruck			
Km	Place	Premier	Dernier	Km	Place	Premier	Dernier
0	Départ	10:15	10:15	0	Départ	10:15	10:15
5,4	Ravi G1	10:37	11:09				
10,0	Ravi G2	10:55	11:55				
14,5	Ravi G3	11:13	12:40				
20,9	Ravi G4	11:39	13:44	3,6	Ravi M1	10:29	10:50
27,9	Ravi G5	12:07	14:54	10,6	Ravi M2	10:57	12:00
32,8	Arrivée	12:27	15:43	15,5	Arrivée	11:17	12:50
Podium : 14:30				Podium : 12:30			

Article 11: SANTÉ

L'athlète qui s'inscrit au trail certifie par son inscription qu'il est en bonne santé, qu'il possède une bonne condition physique et qu'il est apte à supporter les efforts imposés par l'épreuve choisie sans danger de santé.

Article 12: ABANDON

Tous les concurrents ayant retiré leur dossard doivent impérativement informer l'organisateur en cas d'abandon ou de non-participation.

Article 13: NATURE

Les coureurs s'engagent à respecter la nature. La pollution ou la dégradation des sites traversés seront sanctionnées par la disqualification.

Article 14: MODIFICATION OU ANNULATION

En cas de conditions météorologiques défavorables ou autres motifs indépendants de la volonté de l'organisateur, celui-ci se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve (même en cours), les engagements restant acquis.

Article 15: COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

Du fait de sa participation, chaque concurrent autorise l'organisateur à utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

Article 16: PROTECTION DES DONNEES

Du fait de sa participation, chaque concurrent autorise l'organisation à utiliser les données personnelles nécessaires pour publier les résultats et faire de la publicité pour les éditions du Lee Trail Run à venir, ainsi que les autres manifestations organisées par CAPA Ettelbruck.

Pour toutes autres questions, merci de vous adresser à l'onglet RGPD de notre site ou de nous les adresser par courrier électronique à info@capa.lu .

Article 17: RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATION

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition à leurs propres risques et qu'ils sont responsables des dommages qui leur sont imputables. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve.

Article 18: CONDITIONS GÉNÉRALES

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de leur inscription. La version allemande et la version française du règlement sont complémentaires.